



Beauvais, 23 Décembre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

8.200 cartes téléphoniques « Fil solidaire » déjà remises à des bénéficiaires du RSA pour faciliter leur insertion

Ce jeudi 23 décembre 2010 à 11h00, Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, se rendra à la Maison de la Solidarité et des familles de Nogent-sur-Oise (3, rue Jean de La Fontaine), pour rencontrer des bénéficiaires et leur remettre de nouvelles cartes téléphoniques.

> Le fruit d'un partenariat fructueux entre le Conseil général et « Le Fil solidaire »

Ce dispositif de remise de cartes téléphoniques aux personnes en difficulté d'insertion a été initié dès novembre 2005 par le Conseil général, en lien avec le Fil solidaire, représenté ce jeudi 23 décembre par son directeur Georges-Pierre Sella.

Grâce à un partenariat étroit et à partir des informations recueillies sur le terrain, cette carte téléphonique a évolué, et aujourd'hui le Président Rome peut ainsi remettre la « carte universelle », permettant de téléphoner de tous les types d'appareil vers tous les types d'appareil (fixe, portable, cabine), et ce quel que soit l'opérateur (Orange, SFR, Bouygues...).

Ces cartes téléphoniques ont pour objectif de faciliter les démarches d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA, et de permettre également aux différentes structures qui les accompagnent de pouvoir les joindre.

Le lien téléphonique joue aujourd'hui un rôle essentiel dans l'intégration sociale et il convient de veiller à ce que le développement des moyens de communication n'engendre pas de nouvelles inégalités et de nouvelles exclusions.

> Quelques chiffres clés

- **Plus de 8.200 cartes téléphoniques** ont été diffusées dans le département, pour un budget global de 110.000€, depuis novembre 2005.

- **99,3 millions d'euros** : c'est le montant du budget 2011 du Conseil général de l'Oise pour la mise en œuvre des actions d'insertion.

- **500 emplois aidés** : En complément de ses dispositifs d'insertion, le Département se mobilise avec son nouveau dispositif « Coup de pouce pour l'emploi », visant à créer 500 emplois aidés (prioritairement destinés aux allocataires du RSA) : il s'agit de favoriser, dans les communes et associations, le recrutement de personnes en contrats aidés, sur des métiers liés à l'environnement et aux services à la personne. Le Conseil général prenant à sa charge la totalité du coût pour l'employeur, sur les 6 premiers mois d'embauche.

Contact presse : Mélanie Leirens, Conseil général de l'Oise - 03.44.06.60.48 - melanie.leirens@cg60.fr